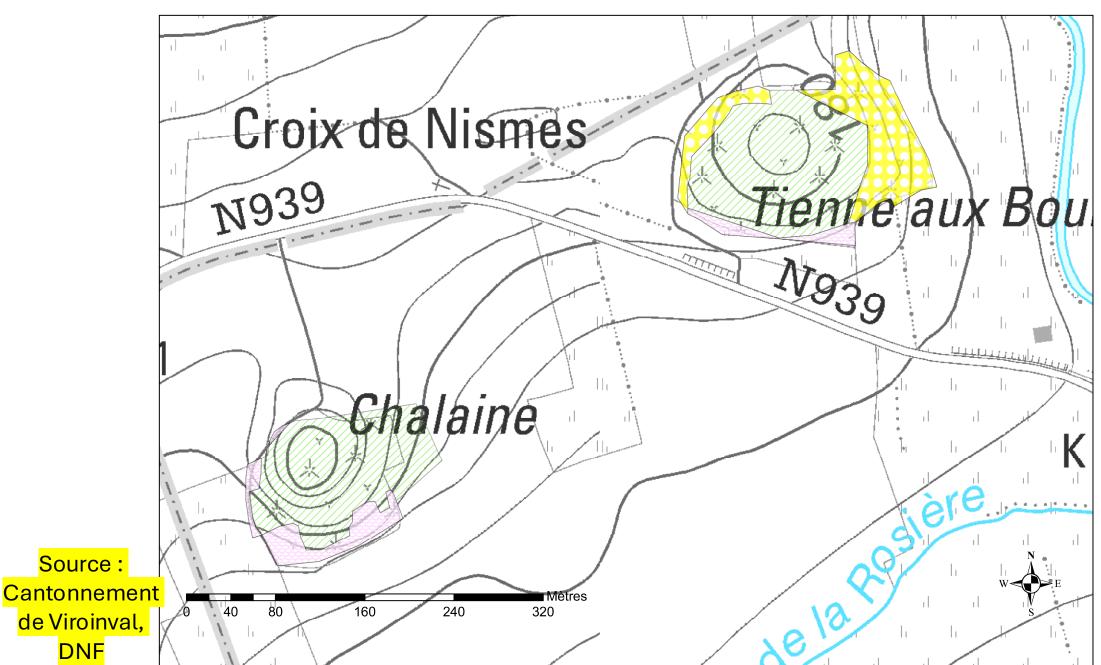




# Biodiversité fongique et Réserve naturelle domaniale du Viroin

ANNEXE 2a

#### 1a. Fiche du site « Chalaine »



### 1b. Fiche du site « Chalaine »





#### 1c. Fiche du site « Chalaine »

Superficie: 1,75 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1340

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Ourlets mésophiles

Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais

Fourrés thermophiles calcaires

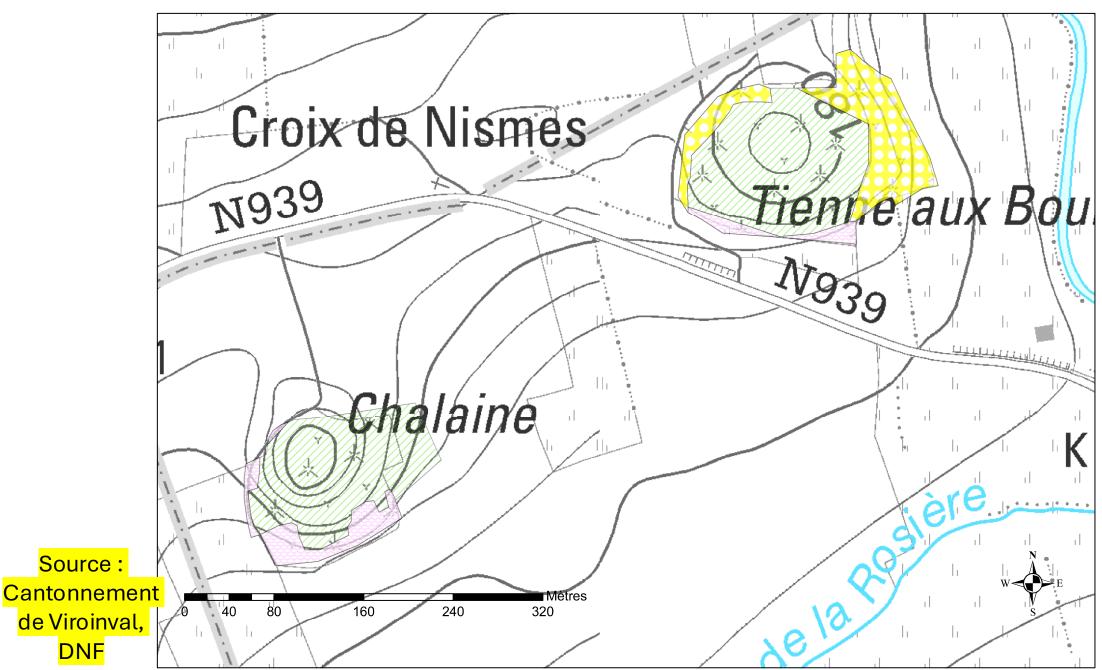
<u>Cultures extensives</u>

Proportion approximative de pelouses : 1,17 ha = 67%

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
		toute la périphérie (le bas) de la pelouse (n.b. : le "dôme" du bioherme étant en bon état de pâturage	état général moyen	toute la périphérie (le bas) de la pelouse (n.b. : le "dôme" du bioherme étant en bon état par rapport
Chalaine	ciat general moyen	l)	ctat general moyen	au contrôle des ligneux!)

### 2a. Fiche du site « Tienne aux Boulis »



### 2b. Fiche du site « Tienne aux Boulis »



#### 2c. Fiche du site « Tienne aux Boulis »

Superficie: 2,59 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB : 1339

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Ourlets mésophiles

Tienne aux Boulis

Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

#### Proportion approximative de pelouses : 1,14 ha = 44%

état général assez bon

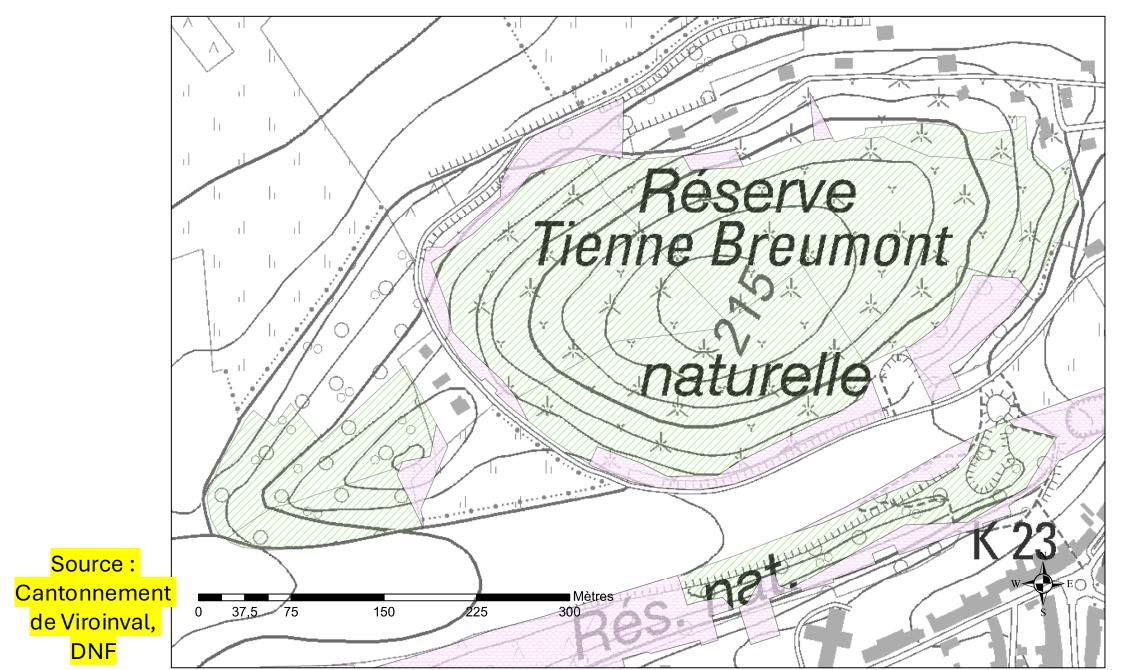
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
		toute la périphérie (le bas) de la pelouse (n.b. : le		

"dôme" du bioherme étant en bon état de pâturage état général moyen à assez bon les deux plateformes successives à l'entrée sud-ouest

de la réserve (probablement anciennes cultures)

#### 3a. Fiche du site « Tienne Breumont »



### 3b. Fiche du site « Tienne Breumont »



3c1. Fiche du site « Tienne Breumont » (est)



# 3c2. Fiche du site « Tienne Breumont » (ouest)









#### 3d. Fiche du site « Tienne Breumont »

Superficie: 12,31 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 209

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Pelouses calcaires xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles

Fourrés thermophiles calcaires

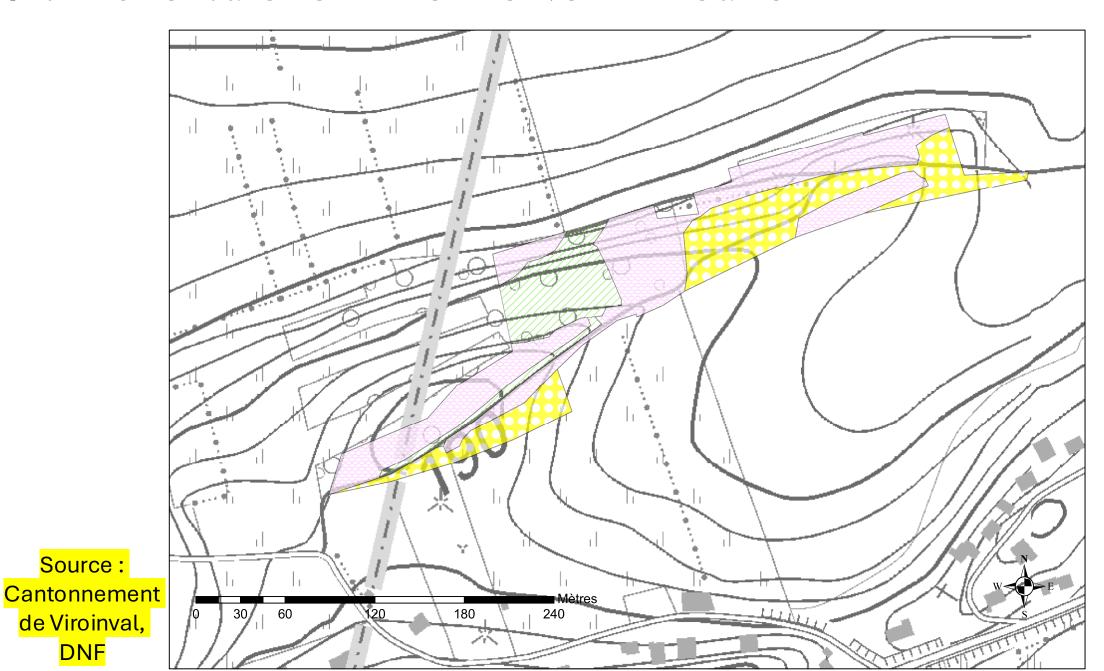
Proportion approximative de pelouses : 9,76 ha = 79,3 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage (avis global)	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Tienne Breumont (est)	hon état général	n.b. : une nouvelle clôture est en cours d'installation à l'ouest et au nord-ouest de la RND	bon état général	
Tienne Breumont (ouest)	état général moyen	tout le versant exposé au nord réf. LMD : 1a (n.b. : le versant exposé au sud étant en bon état de pâturage)	état général moyen	tout le versant exposé au nord (réf. LMD : 1a) (n.b. : le versant exposé au sud étant en bon état par rapport au contrôle des ligneux !)

### 4a. Fiche du site « Tienne del Batieulle »

**DNF** 



### 4b. Fiche du site « Tienne del Batieulle »



#### 4c. Fiche du site « Tienne del Batieulle »

Superficie: 2,41 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1341

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Prairies mésophiles

Tienne del Batieulle

Ourlets mésophiles & Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Jachères ou terrains agricoles à l'abandon

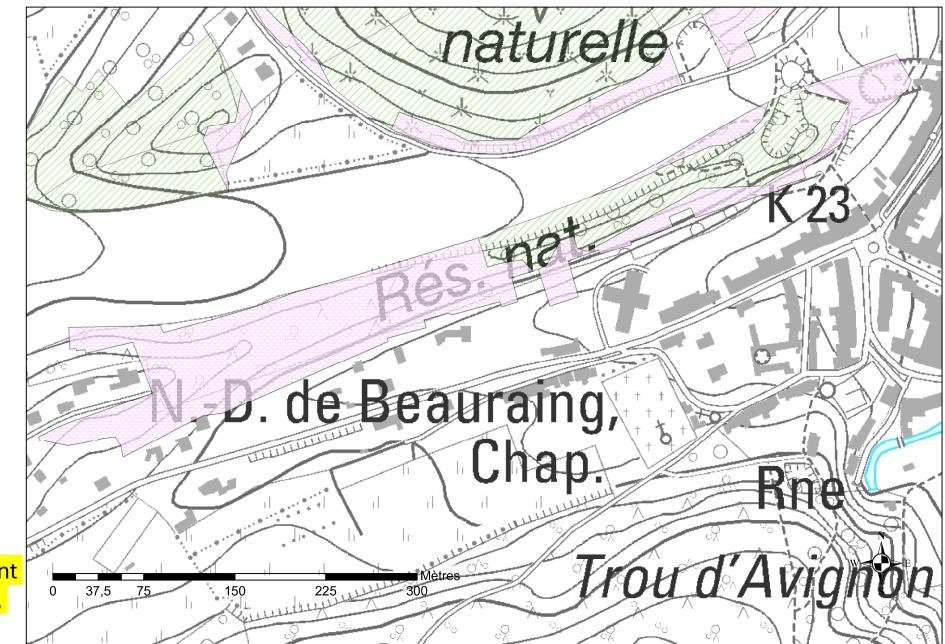
Proportion approximative de pelouses : 0,43 ha = 17,85 % (cependant, pas vraiment des pelouses ici mais plutôt des « zones herbeuses » ou, au mieux, des pelouses très dégradées !!)

évolué en prairie à fromental)

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	mauvais état général	l'entièreté du site ! qui mériterait probablement une toute grosse restauration ! (n.b. : les pelouses résiduelles sont en mauvais état et certaines ont	mauvais état général	l'entièreté du site ! qui mériterait probablement une toute grosse restauration !

#### 5a. Fiche du site « Petit Breumont »



Source:
Cantonnement
de Viroinval,
DNF

### 5b. Fiche du site « Petit Breumont »

















#### 5c. Fiche du site « Petit Breumont »

Superficie: 4,27 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1342

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Ourlets mésophiles

Petit Breumont

Fourrés thermophiles calcaires

Proportion approximative de pelouses : 0,75 ha = 17,56 %

état général assez bon

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

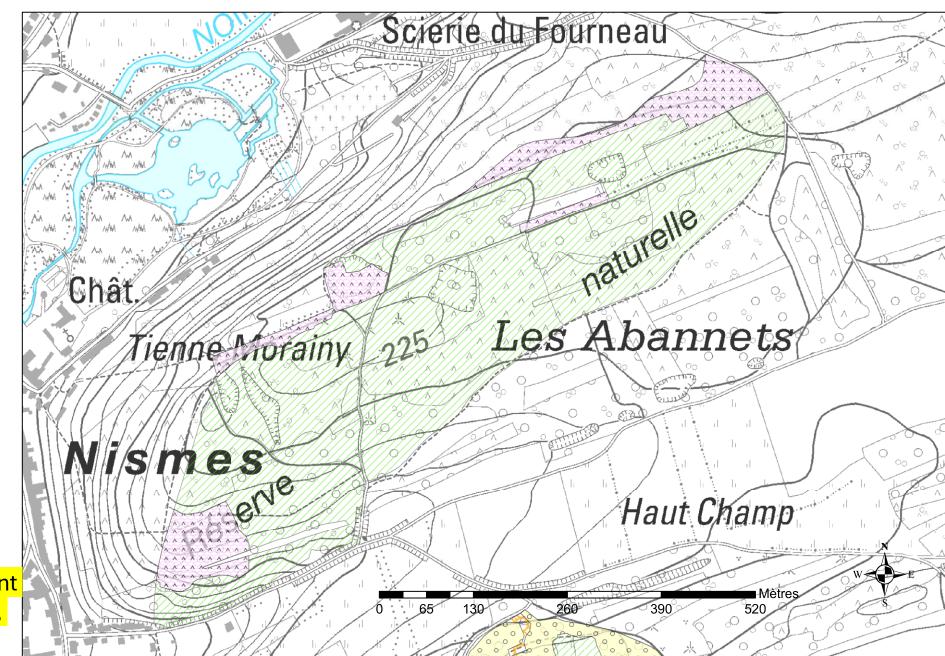
Noms des lieux-dits des sites		Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de prunelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
-------------------------------	--	--	-------------------------	---

état général moyen à assez bon

entrée de la carrière (à l'extrême est du site) et moitié

occidentale de la pelouse

#### 6a. Fiche du site « Abannets »



Source:
Cantonnement
de Viroinval,
DNF

### 6b1. Fiche du site « Abannets »









### 6b2. Fiche du site « Abannets »









#### 6c. Fiche du site « Abannets »

Superficie : 23,82 ha N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 11

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Pelouses calcaires xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles & Ourlets mésophiles

Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais

Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises

Proportion approximative de pelouses : 15,08 ha = 63,31 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

			Gestion des ligneux (strate	
Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du	Zones du site où le pâturage doit être intensifié	arbustive : ronciers,	Zones du site où la gestion de la strate arbustive
		(n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire
	paturage (avis global)	(if the parcene cr. parcenane Lwr. Delescame)	aubépines, rosiers	LM. Delescaille)
			sauvages) (avis global)	
		ll'état est très variable selon le parcellaire mais les		

l'état est très variable selon le parcellaire mais les parcelles suivantes méritent un pâturage nettement plus conséquent : réf. LMD : 1, (4), 5, (6a2), (8d),

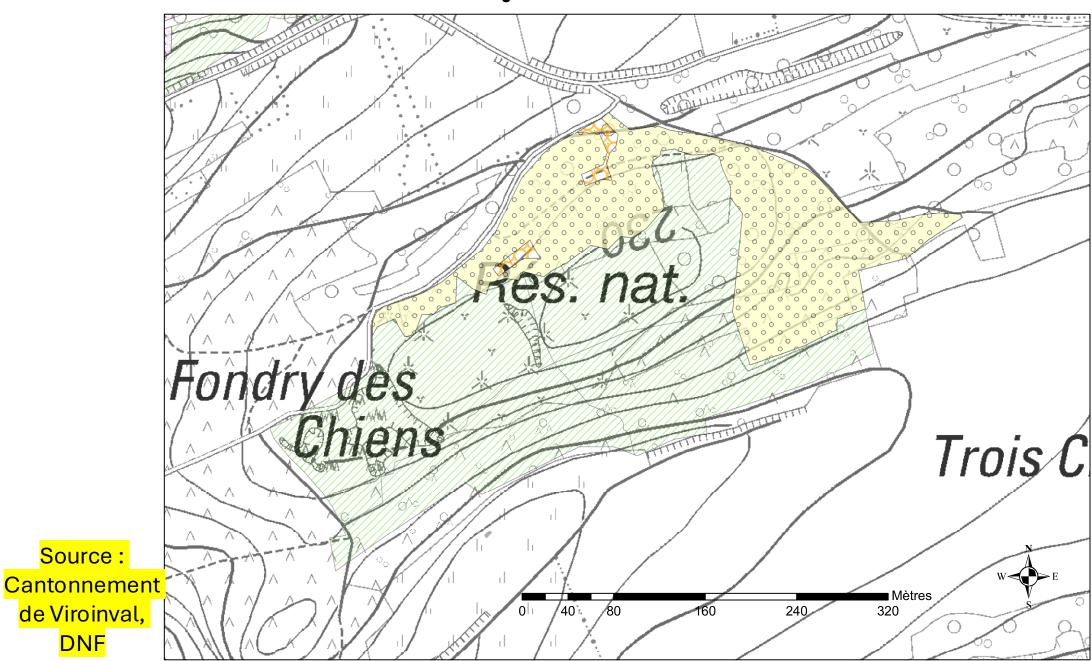
Abannets

I'état est très variable selon le parcellaire mais les parcelles suivantes méritent un pâturage nettement plus conséquent : réf. LMD : 1, (4), 5, (6a2), (8d), nettement plus conséquent : réf. LMD : 5, (7), 8f

### 7a. Fiche du site « Fondry des Chiens »

Source:

**DNF** 



# 7b1. Fiche du site « Fondry des Chiens »













7b2. Fiche du site « Fondry des Chiens »











### 7c. Fiche du site « Fondry des Chiens »

Superficie: 10,15 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 229

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Pelouses calcaires xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles

Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises

#### Proportion approximative de pelouses : 5,31 ha = 52,31 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

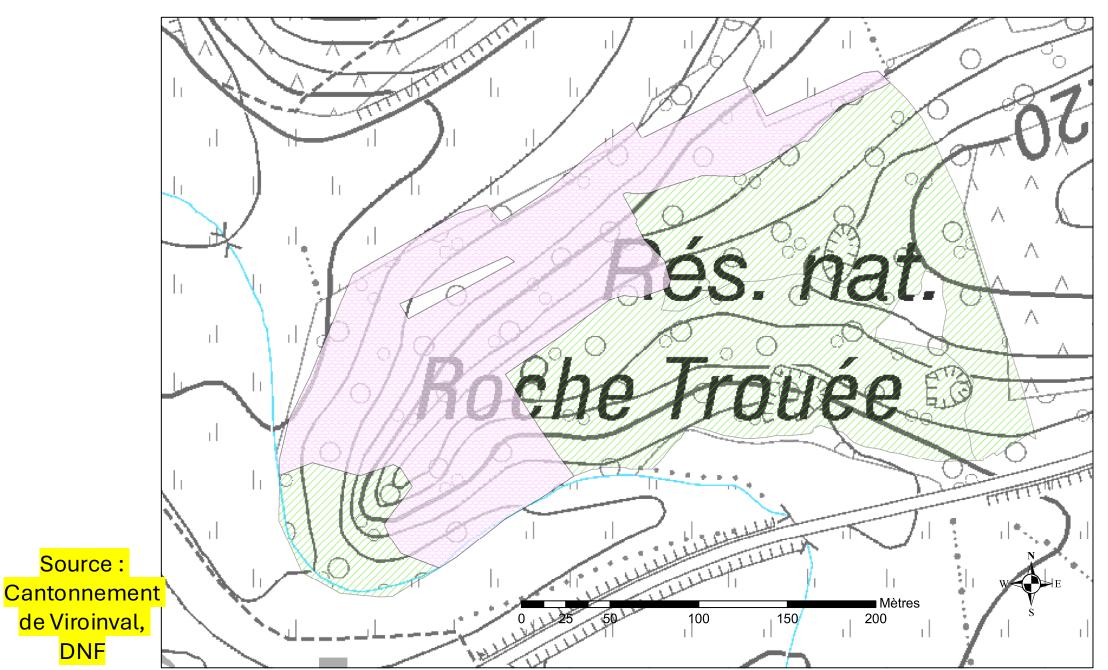
Noms des lieux-dits des sites	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	le bas du versant exposé au sud (réf. LMD : 3)		

le bas du versant exposé au sud (réf. LMD : 3)
pourrait être un peu plus pâturé de même qu'une
partie centrale de l'enclos du plateau oriental (réf.
LMD : 2)

état général assez bon la pointe extrême sud-est est complètement envahie par des ronciers : réf. LMD : 3

### 8a. Fiche du site « Roche Trouée »

**DNF** 



### 8b1. Fiche du site « Roche Trouée »













### 8b2. Fiche du site « Roche Trouée »









#### 8c. Fiche du site « Roche Trouée »

Superficie: 7,86 ha

N° réf. DNF: 6267

N° SGIB : 230

Habitats présents :

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles & Ourlets xéro-thermophiles

Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais & Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Érablaies-tillaies à scolopendre

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Grottes, systèmes de grottes, mines et tunnels, passages et pièces d'eau souterrains

Rochers et falaises

Roche Trouée

Carrières et sablières abandonnées

#### Proportion approximative de pelouses : 1,96 ha = 24,94 %

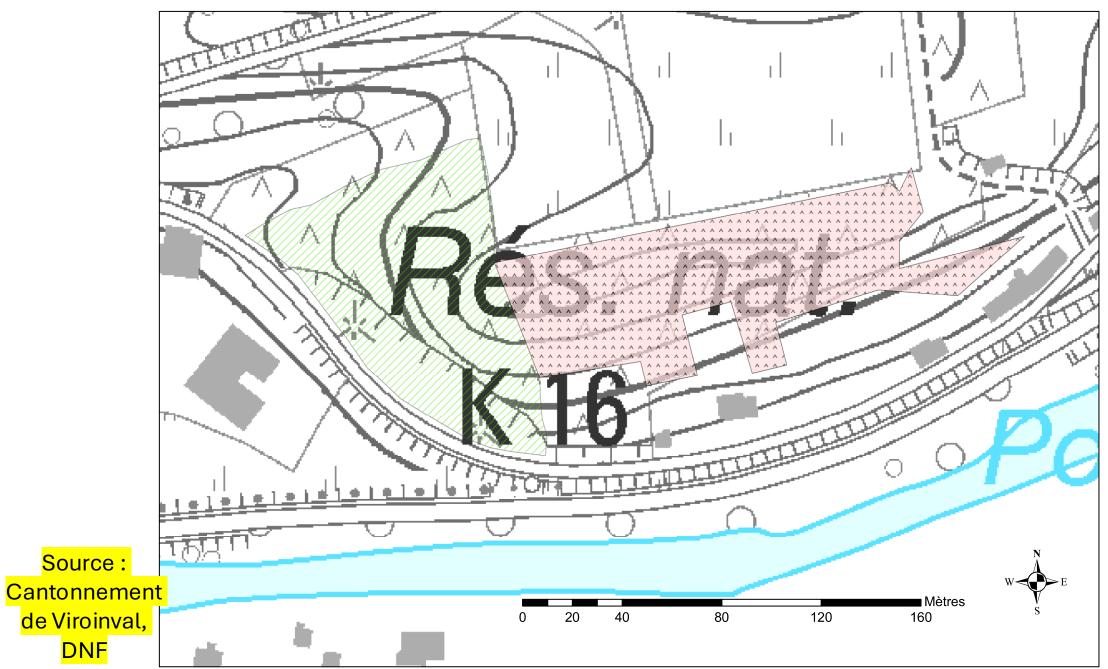
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites		Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	état général moyen	les seules parties bien pâturées sont situées sur le plateau du tienne en légère pente vers le sud (réf.	mauvais état général	la totalité des pelouses du site nécessite un contrôle

LMD: 1 & 1a); tout le reste du site est sous-pâturé

des ligneux conséquent

### 9a. Fiche du site « Tienne du Moulin »



### 9b1. Fiche du site « Tienne du Moulin »







## 9b2. Fiche du site « Tienne du Moulin »









#### 9c. Fiche du site « Tienne du Moulin »

Superficie: 1,57 ha

N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 232

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles

Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles et frênaies-chênaies calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

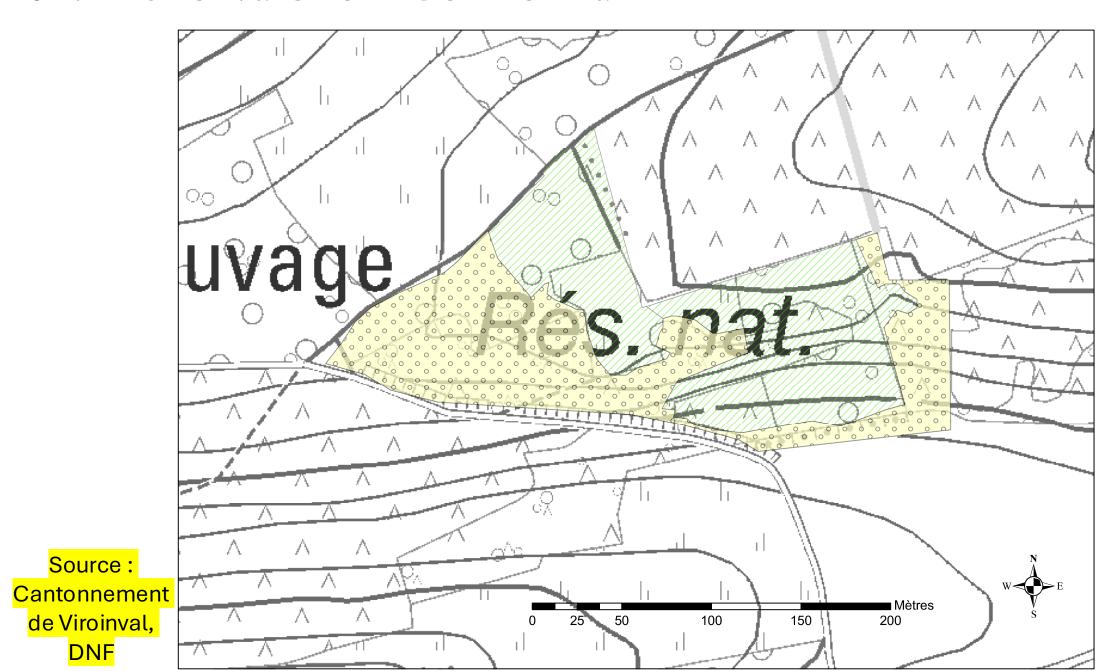
Proportion approximative de pelouses : 0,24 ha = 15,29 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

État du site au niveau du Zones du site où le pâturage doit être intensifié arbustive : ronciers, Zones du site où la gestion de la strate a	Noms des lieux-dits des sites	des sites	1 0	drageons de prunelliers, aubépines, rosiers	Zones du site où la gestion de la strate art doit être intensifiée (n° de parcelle cf. par LM. Delescaille)	
--	-------------------------------	-----------	-----	--	---	--

le site n'est plus pâturé depuis plusieurs années (et nécessiterait par ailleurs une remise en état de la à part sur les parties les plus xériques en forte pente, clôture, côté est de la pelouse) ; heureusement, la les rejets ligneux sont omniprésents et fort denses par état général moyen forte pente, l'exposition et le peu de sol ont permis mauvais état général endroits, y compris sous les pins sylvestres qui de maintenir le xérobrometum sur calcschiste en coiffent le dessus de la pelouse; en outre, une station relatif bon état ; les parties plus mésophiles sont par de renouée du Japon est présente en bordure sud de la pelouse, le long de la route qui borde la RND Tienne du Moulin contre en mauvais état!

### 10a. Fiche du site « Contiènau »



### 10b1. Fiche du site « Contiènau »







## 10b2. Fiche du site « Contiènau »











#### 10c. Fiche du site « Contiènau »

Superficie: 3,20 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 238

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais

Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

#### Proportion approximative de pelouses : 0,8673 ha = 23,50 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	l'ensemble des pelouses du site (réf. LMD : 1, 2 &		l'ensemble des pelouses du site (réf. LMD: 1, 2 & 2a) comporte pas mal de semis naturels et rejets

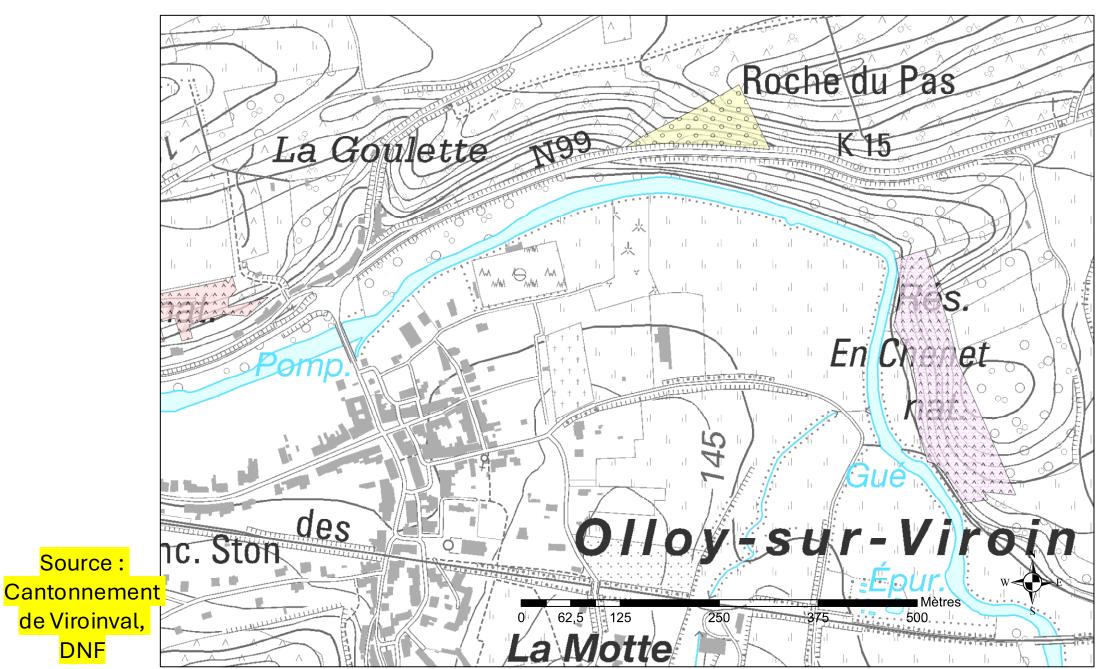
l'ensemble des pelouses du site (réf. LMD : 1, 2 & 2a) est sous-pâturé (mais situation non dramatique !); heureusement la pose d'un nouvelle clôture autour de celles-ci est de bonne augure pour la suite

Contiènau

l'ensemble des pelouses du site (réf. LMD : 1, 2 & 2a) comporte pas mal de semis naturels et rejets ligneux et plus particulièrement la parcelle (réf. LMD : 2a); curieusement une forte population de Cytisus scoparius est présente sur les pelouses du plateau calcaire

#### 11a. Fiche du site « Roche du Pas »

**DNF** 



### 11b. Fiche du site « Roche du Pas »











#### 11c. Fiche du site « Roche du Pas »

Superficie: 0,81 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 235

Habitats présents:

Pelouses calcaires xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises

Roche du Pas

Proportion approximative de pelouses : sans objet (falaise calcaire dominante)

État des pelouses après saison de pâturage 2023 : sans objet

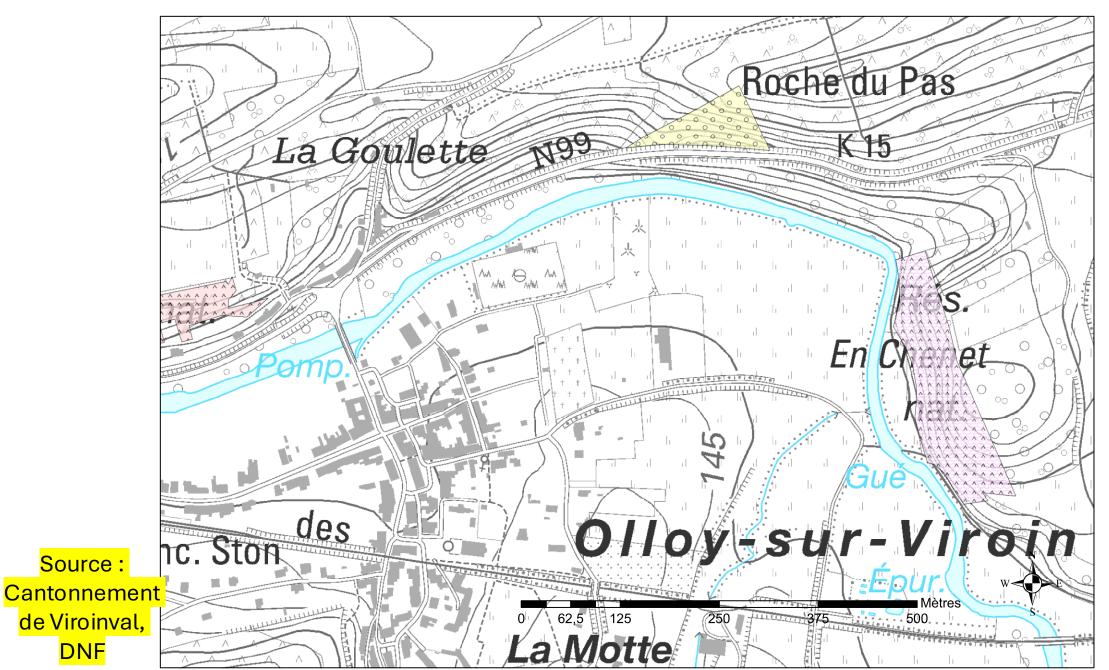
sans objet (falaise calcaire)

aubépines, rosiers LM. Delescaille) sauvages) (avis global)	Noms des lieux-dits des sites		Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de prunelliers, aubépines, rosiers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
---	-------------------------------	--	--	--	---

sans objet (falaise calcaire)

### 12a. Fiche du site « Les Chènets »

**DNF** 



### 12b. Fiche du site « Les Chènets »











#### 12c. Fiche du site « Les Chènets »

Superficie : 2,24 ha N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1348

Habitats présents:

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Érablaies-tillaies de ravin

Rochers et falaises

Les Chènets

Proportion approximative de pelouses : sans objet (habitats forestiers uniquement)

État des pelouses après saison de pâturage 2023 : sans objet

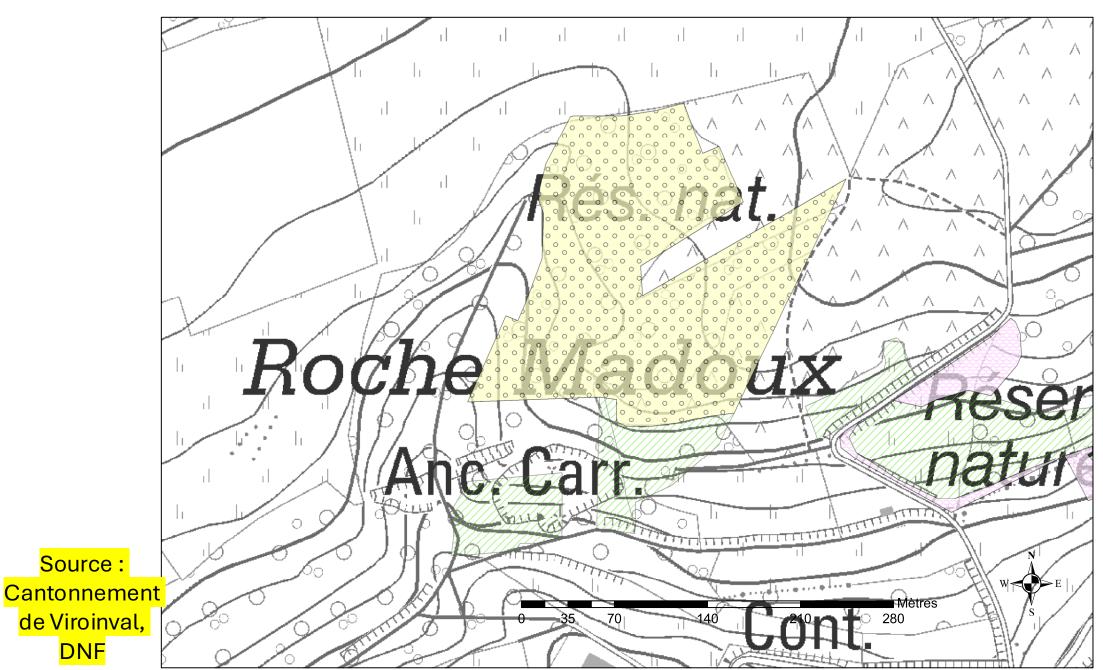
boisée)

Noms des lieux-dits des sites		Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de prunelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	sans objet (surface entièrement		sans objet (surface entièrement	

boisée)

### 13a. Fiche du site « Roche Madoux »

**DNF** 



## 13b1. Fiche du site « Roche Madoux »









### 13b2. Fiche du site « Roche Madoux »







#### 13c. Fiche du site « Roche Madoux »

Superficie: 4,69 ha

N° réf. DNF: 6267

Habitats présents:

Roche Madoux (est)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Ourlets xéro-thermophiles & Fourrés thermophiles calcaires

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises et Carrières abandonnées

Proportion approximative de pelouses : 0,58 ha = 12,37 %

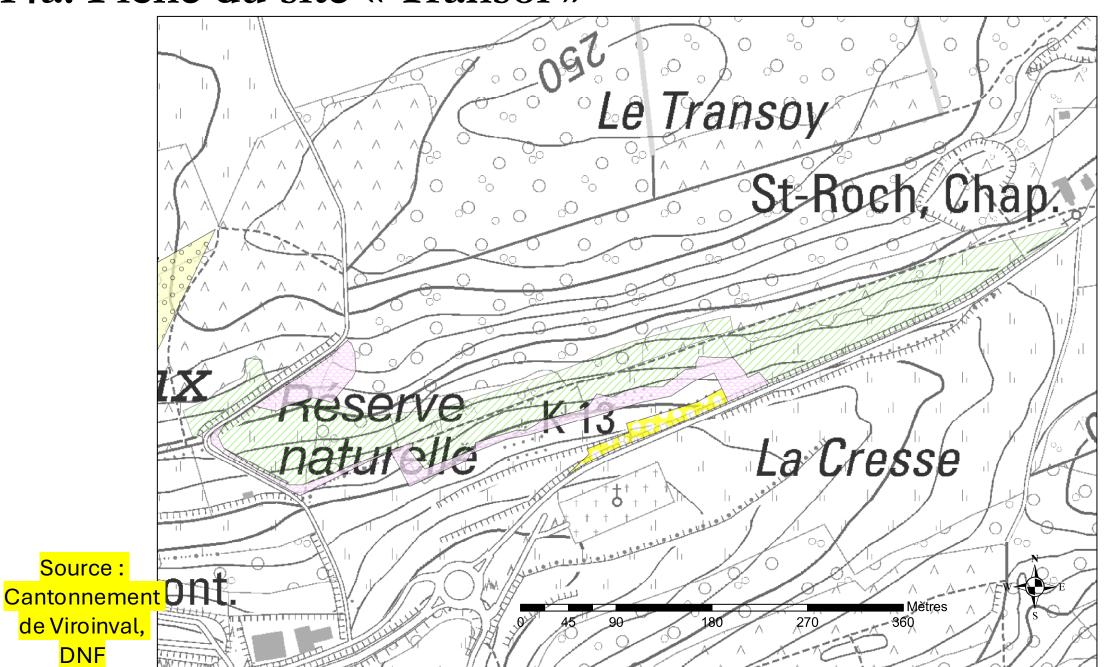
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Roche Madoux (ouest)	bon état général	la surface de pelouse pour cette parcelle étant très réduite, il faut donc surveiller les ligneux périphériques et éviter qu'ils ne grignotent de la surface de pelouse	bon état général	la surface de pelouse pour cette parcelle étant très réduite, il faut donc surveiller les ligneux périphériques et éviter qu'ils ne grignotent de la surface de pelouse
	état général assez bon	globalement, le pâturage de cette parcelle est assez bon		les rejets ligneux (prunelliers, aubépines, églantiers) prennent un peu trop de place mais la contiguité avec la RN Natagora suggèrerait une gestion plus légère de la parcelle, autorisant un certain enfrichement pour la

vipère

#### 14a. Fiche du site « Transoi »

**DNF** 



### 14b1. Fiche du site « Transoi »













### 14b2. Fiche du site « Transoi »











#### 14c. Fiche du site « Transoi »

Superficie: 4,90 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1343

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles et Ourlets mésophiles

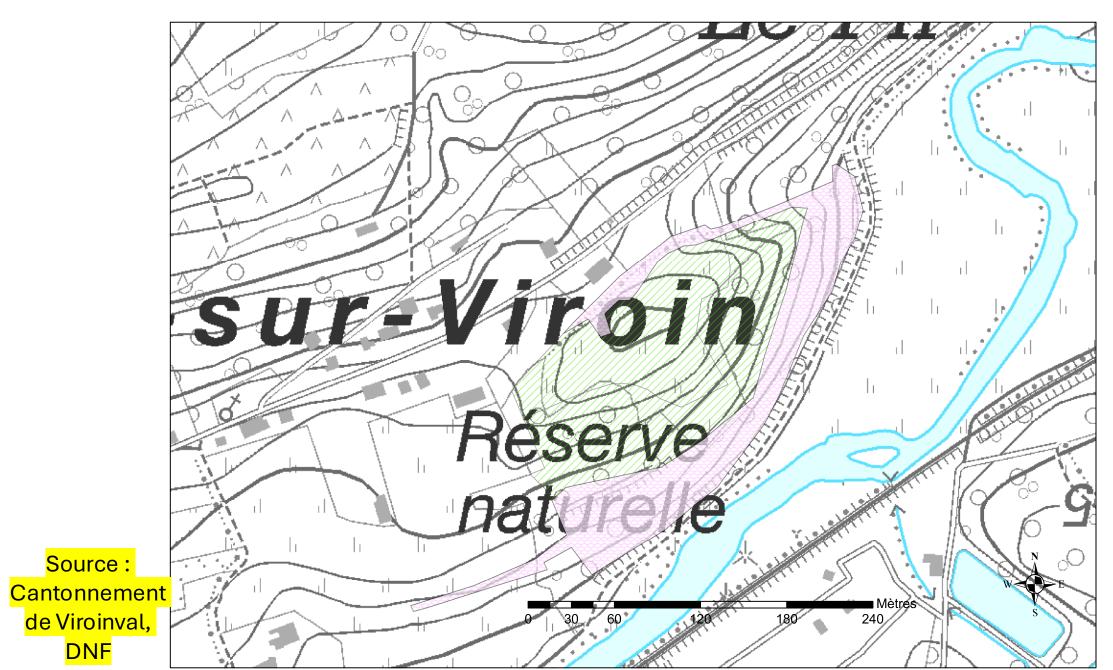
Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles et Pinèdes de pins sylvestres

Proportion approximative de pelouses : 2,8698 ha = 58,5 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Transoi ouest	mauvais état général	une clôture fixe est en train d'être installée autour de cette toute petite parcelle, en connexion avec la RND de la Roche Madoux, ce qui est de bonne augure pour la suite car seule une petite zone de pelouse subsiste à l'est de la parcelle, sur corniche et pente rocheuse, le reste étant complètement couvert de rejets ligneux	mauvais état général	une grande partie de cette toute petite parcelle est complètement couverte de rejets ligneux dont la gestion annuelle ne semble vraiment pas produire d'effets
Transoi est	mauvais état général	si on peut comprendre que la gestion des parcelles (réf. LMD: 1b & 1c) soit orientée "vipère" avec une pelouse enfrichée vu la contiguité de la RN Natagora de la Roche Madoux, je ne comprends pas qu'elle semble s'appliquer à toute la RND du Transoi; les parcelles (réf. LMD: 1 et 1a) mériteraient une gestion plus conventionnelle sachant que des refuges à vipère y sont quand même en place en place (tas de branchages notamment)	mauvais état général	si on peut comprendre que la gestion des parcelles (réf. LMD: 1b & 1c) soit orientée "vipère" avec une pelouse enfrichée vu la contiguité de la RN Natagora de la Roche Madoux, je ne comprends pas qu'elle semble s'appliquer à toute la RND du Transoi; les parcelles (réf. LMD: 1 et 1a) mériteraient une gestion plus conventionnelle sachant que des refuges à vipère y sont quand même en place en place (tas de branchages notamment); des ronciers importants commencent à s'y développer, notamment, au détriment de la pelouse!

### 15a. Fiche du site « Chamousias »



### 15b1. Fiche du site « Chamousias »









### 15b2. Fiche du site « Chamousias »













#### 15c. Fiche du site « Chamousias »

Superficie: 3,65 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 194

Habitats présents :

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles et Ourlets mésophiles

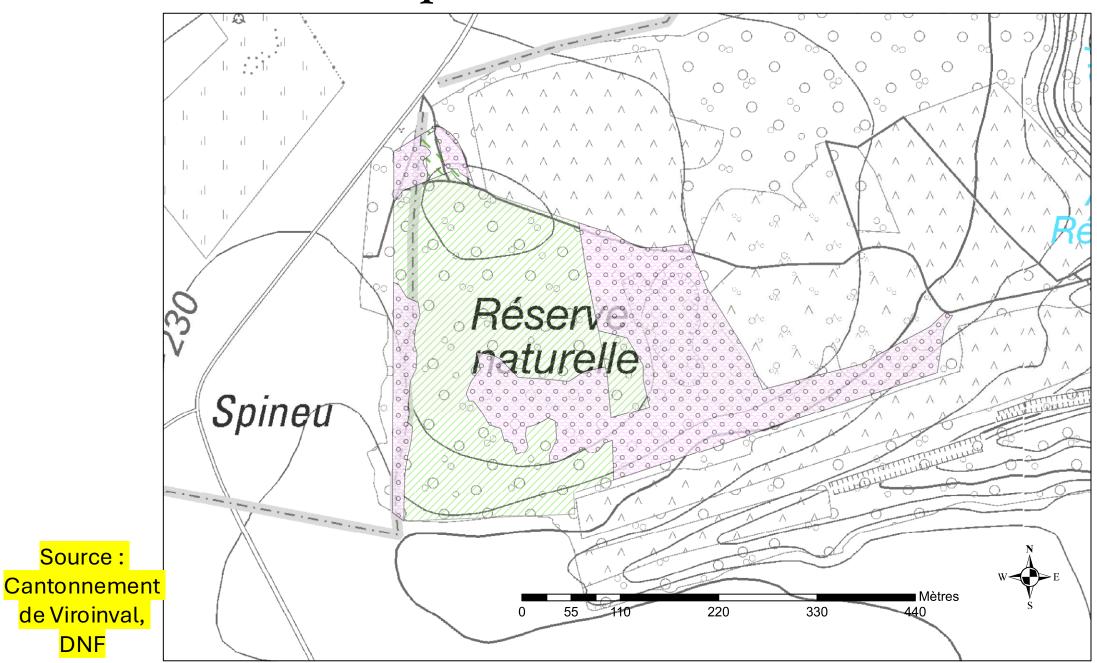
Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles; Fourrés thermophiles calcaires et Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais

Proportion approximative de pelouses : 1,8547 ha = 50,81 %

r toportion approxim	nauve de perouses. I	$\frac{1,034}{110} = \frac{30,01}{0}$		
État des pelouses ap	rès saison de pâturag	ge 2023:		
Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Chamousias	mauvais état général	malgré des chantiers de gestion récents (hiver- printemps 2023-2024), le site laissé à l'abandon depuis pas mal d'années ou géré de manière tout à fait aléatoire voire anarchique s'est fortement dégradé au niveau des pelouses (biomasse herbacée morte de brachypode haute et dense mais, surtout, envahissement généralisé du site par des ronciers et de très nombreux rejets ligneux (chênes surtout, mais aussi cornouillers sanguins, aubépines, prunelliers, églantiers, saules marsaults); la pose de clôtures fixes et le pâturage annuel sont tout à fait nécessaires, après une grosse restauration du site!; un sentier traversant toute la réserve, cela nécessite des barrières refermables aux deux entrées du site	mauvais état général	malgré des chantiers de gestion récents (hiver- printemps 2023-2024), le site laissé à l'abandon depuis pas mal d'années ou géré de manière tout à fait aléatoire voire anarchique s'est fortement dégradé au niveau des pelouses (biomasse herbacée morte de brachypode haute et dense mais, surtout, envahissement généralisé du site par des ronciers et de très nombreux rejets ligneux (chênes surtout, mais aussi cornouillers sanguins, aubépines, prunelliers, églantiers, saules marsaults); la pose de clôtures fixes et le pâturage annuel sont tout à fait nécessaires, après une grosse restauration du site!; un sentier traversant toute la réserve, cela nécessite des barrières refermables aux deux entrées du site

## 16a. Fiche du site « Spineu »

**DNF** 



# 16b1. Fiche du site « Spineu »











16b2. Fiche du site « Spineu »



## 16c. Fiche du site « Spineu »

Superficie: 13,12 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1145

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles; Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets xéro-thermophiles

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Dolines et Hêtraie calcicole

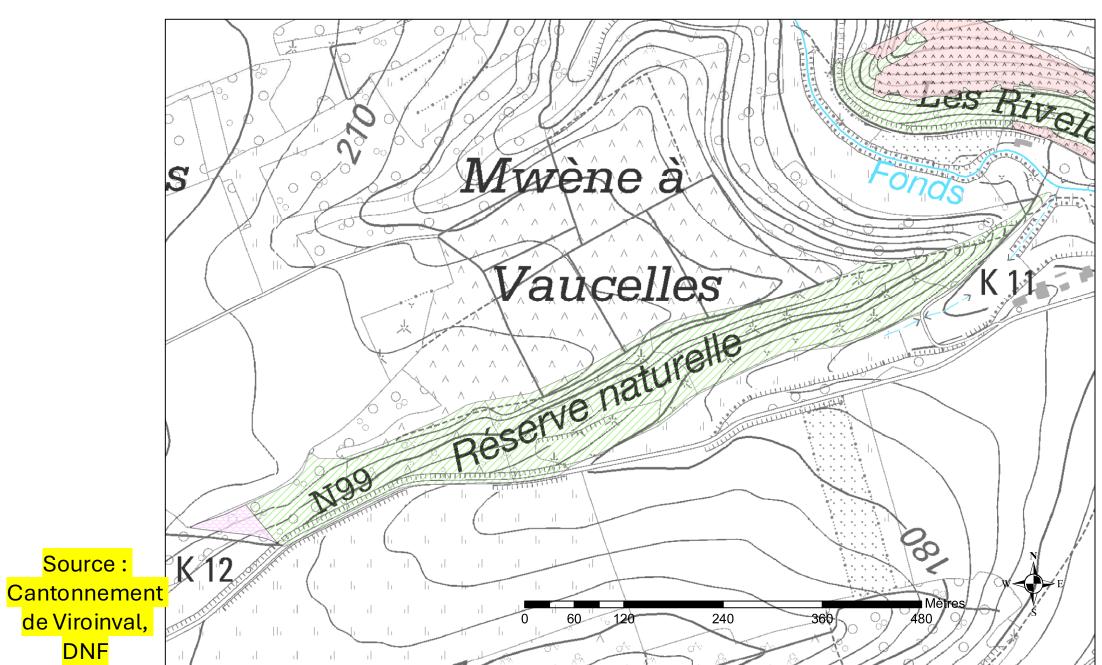
Mises à blanc et clairières ; Jeunes stades des taillis

Proportion approximative de pelouses : 5,3021 ha = 40,41 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Spineu	état général moyen à assez bon	le pâturage doit être intensifié particulièrement au sud de la RND (réf. LMD : 1), où une station de Calamagrostis epigejos est d'ailleurs en train de s'étendre mais également dans la petite parcelle située à l'est (réf. LMD : 2)	état général moyen à assez bon	la gestion/contrôle des semis naturels et rejets ligneux doit être intensifié partout dans les zones de pelouse de la RND (réf. LMD : 1 & 2)

#### 17a. Fiche du site « M'wène à Vaucelles »



### 17b1. Fiche du site « M'wène à Vaucelles »









## 17b2. Fiche du site « M'wène à Vaucelles »











#### 17c. Fiche du site « M'wène à Vaucelles »

Superficie: 7,78 ha

N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1344

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles, méso-xérophiles et xérophiles;

Formations à genévrier sur calcaire; Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets xéro-thermophiles

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises

Proportion approximative de pelouses : 7,1334 ha = 91,65 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Nome des lieux-dits des sites	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
-------------------------------	--	-------------------------	---

état général assez bon

état général assez bon

état général assez bon

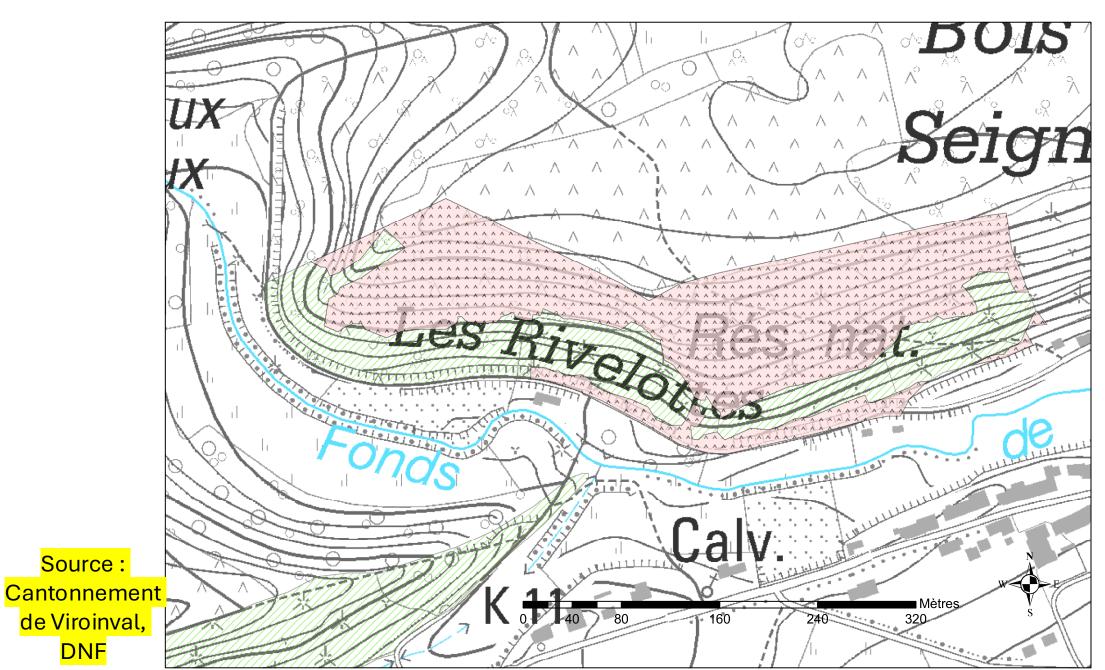
M'wène à Vaucelles

état général assez bon

la gestion/contrôle des semis naturels et rejets ligneux doit être intensifié un partout dans la RND (réf.
LMD: 1 & 1a) et peut-être plus particulièrement dans le tiers occidental de la RND

#### 18a. Fiche du site « Les Rivelottes »

**DNF** 



### 18b1. Fiche du site « Les Rivelottes »



### 18b2. Fiche du site « Les Rivelottes »









#### 18c. Fiche du site « Les Rivelottes »

Superficie: 7,65 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB : 243

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets mésophiles et xéro-thermophiles

Chênaies pubescentes occidentales et Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises

Proportion approximative de pelouses : 2,3535 ha = 30,76 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	dragona do primalliora	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
			d'une manière générale, la gestion/contrôle des semis

état général assez bon

fetat général assez bon

état général assez bon

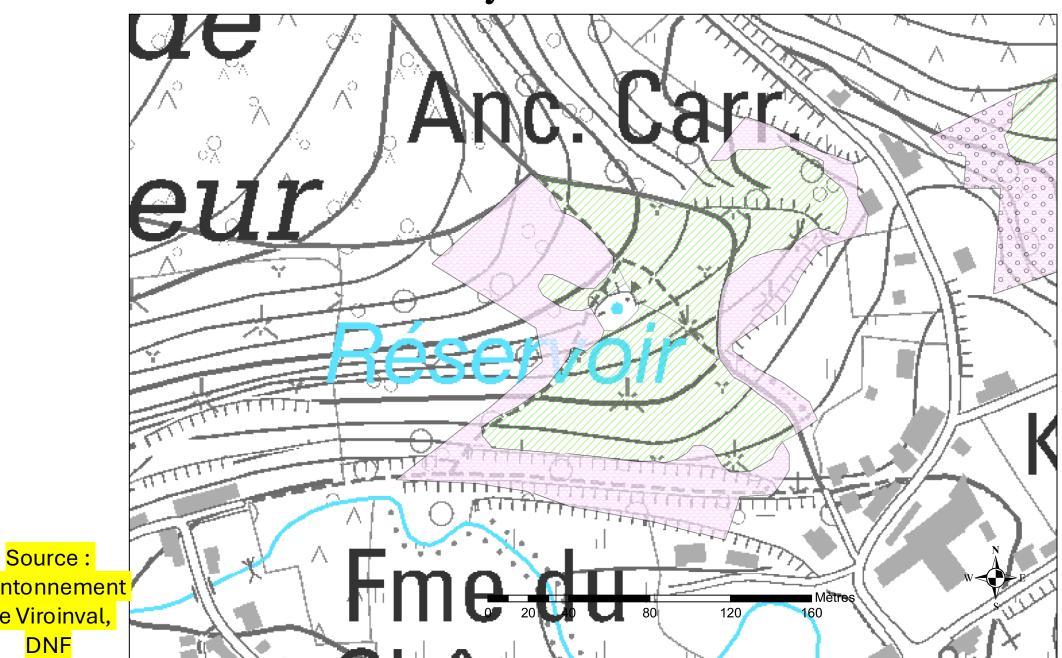
état général assez bon

naturels et rejets ligneux est bien mené dans la RND;

l'éperon rocheux et les éboulis situés à l'extrême ouest de la RND et dégagés il y a une dizaine d'années (?)

mériteraient un entretien régulier pour les potentialités intéressantes au niveau biodiversité

19a. Fiche du site « Le Gay »



Cantonnement <mark>de Viroinval,</mark>

19b1. Fiche du site « Le Gay »



19b2. Fiche du site « Le Gay »



## 19c. Fiche du site « Le Gay »

Superficie: 2,89 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB : 243

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles

Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets mésophiles et xéro-thermophiles

Chênaies pubescentes occidentales et Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

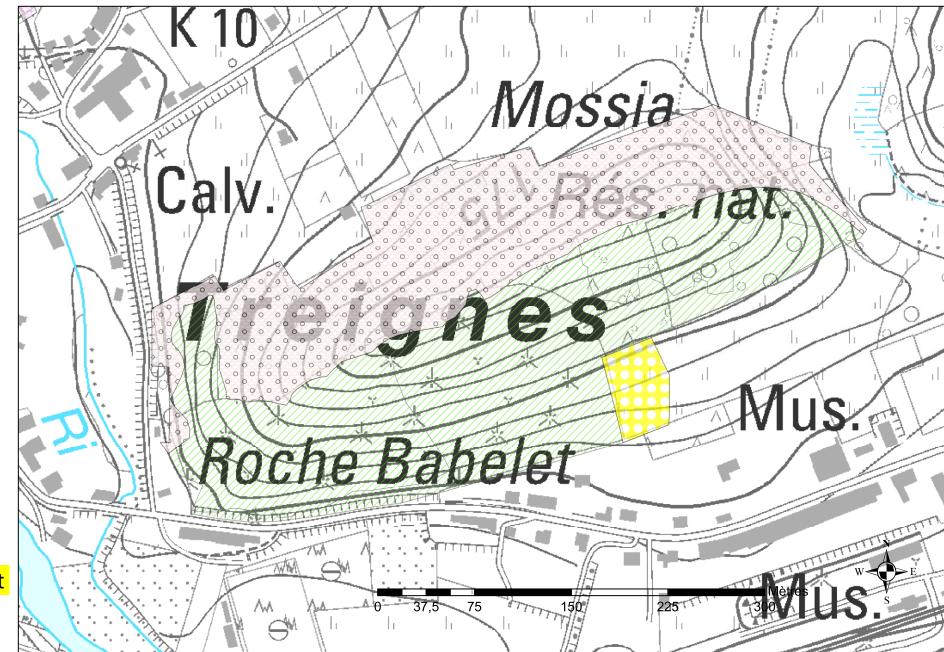
Rochers et falaises; Carrières abandonnées

Proportion approximative de pelouses : 1,0921 ha = 37,79 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage (avis global)	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Gay	mauvais état général	la plupart des pelouses du site (y compris le bas de la carrière contiguë aux anciens fours à chaux) sont largement sous-pâturées; seules se maintiennent en bon état quelques petites plages de xérobrometum en bordure de la station de pompage et à l'ouest du front de la carrière ainsi que dans la pointe sud-ouest de la RND; une clôture fixe et des barrières refermables (vu les sentiers qui traversent la réserve) seraient bien nécessaires	mauvais état général	la plupart des pelouses du site (y compris le bas de la carrière contiguë aux anciens fours à chaux) sont envahies de semis et rejets ligneux si ce n'est quelques petites plages de xérobrometum en bordure de la station de pompage, à l'ouest du front de la carrière ainsi que dans la pointe sud-ouest de la RND et qui sont encore ± exemptes de trop de pousses ligneuses

## 20a. Fiche du site « Moessia » ou « Roche Babelet »



Source:
Cantonnement
de Viroinval,
DNF

## 20b1. Fiche du site « Moessia » ou « Roche Babelet »













## 20b2. Fiche du site « Moessia » ou « Roche Babelet »







#### 20c. Fiche du site « Moessia » ou « Roche Babelet »

Superficie: 9,99 ha

N° réf. DNF: 6267

N° SGIB : 223

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles; Fourrés thermophiles calcaires; Ourlets mésophiles

Fourrés de colonisation des sols pauvres, acides ; Sarothamnaies ; Landes mésotrophes à callune

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Rochers et falaises; Végétation des fentes de rochers siliceux

Proportion approximative de pelouses : 3,8469 ha = 38,5 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)

Tienne de Moessia/Roche Babelet

état général moyen

les pelouses du site sont majoritairement souspâturées (biomasse herbacée morte de brachypode haute et dense sur une grande partie de la surface) (réf. LMD: 1 & 1a)

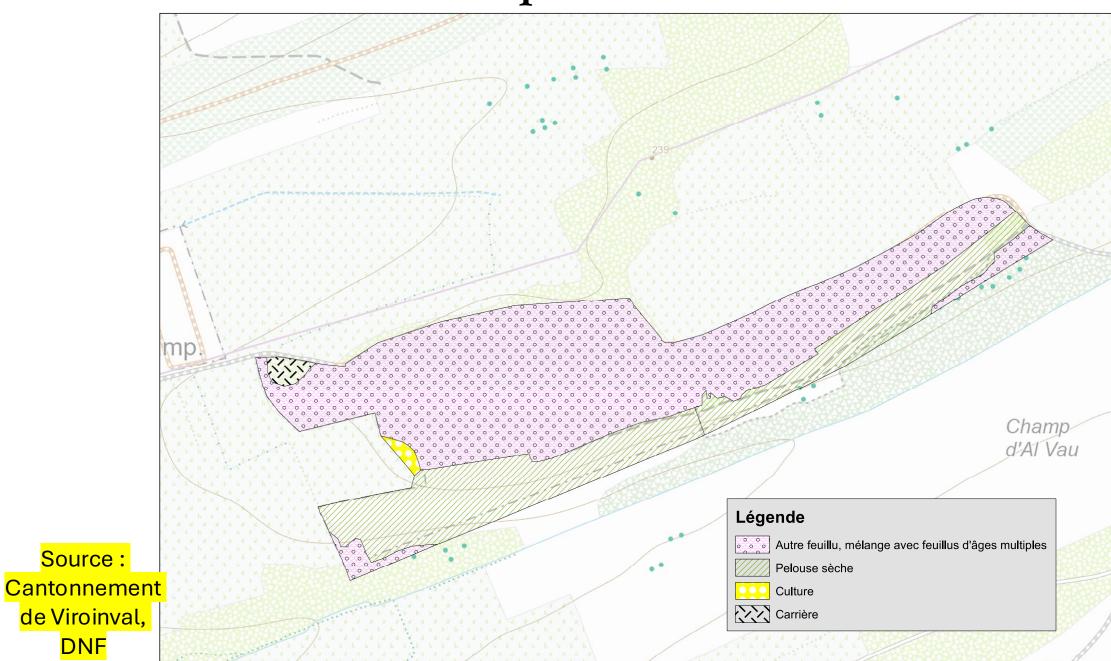
état général moyen

les pelouses du site sont trop envahies de semis et rejets ligneux (et plus particulièrement dans la moitié est (réf. LMD: 1) de la RND ainsi qu'à la pointe nord-ouest de celle-ci) (réf. LMD: 1a)

## 21a. Fiche du site « Champ d'al Vau »

Source:

**DNF** 



21b1. Fiche du site « Champ d'al Vau »





21b2. Fiche du site « Champ d'al Vau »



## 21c. Fiche du site « Champ d'al Vau »

Superficie: 9,03 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1345

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles ; Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets xéro-thermophiles

Formations à genévrier sur calcaire

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

Carrières abandonnées

Proportion approximative de pelouses : 2,4034 ha = 26,62 %

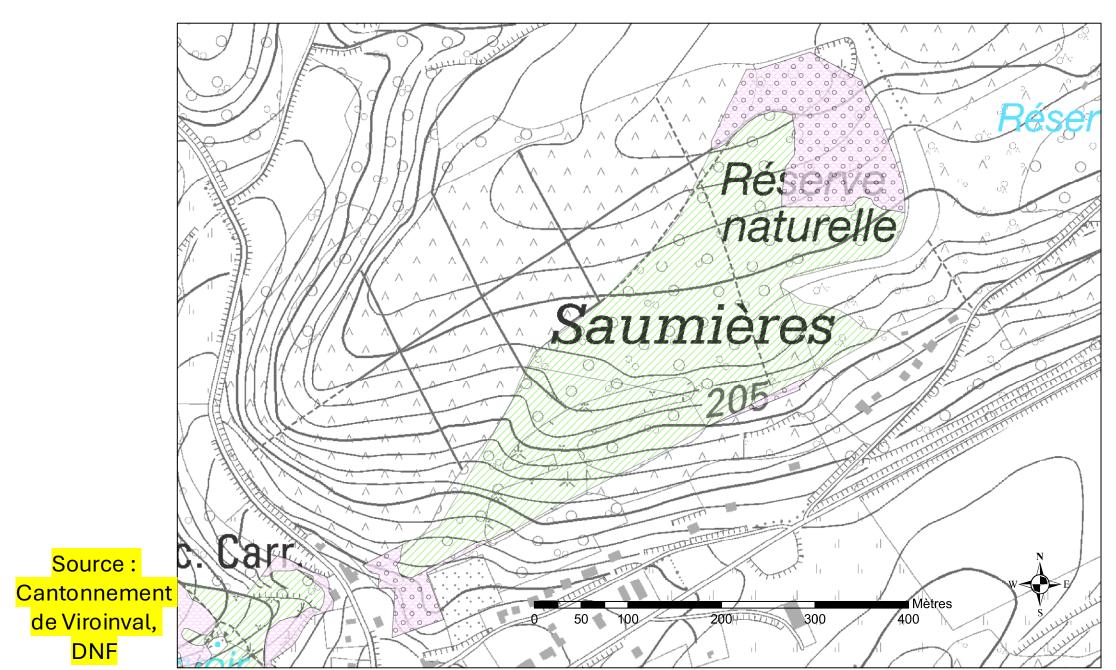
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de primelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
-------------------------------	--	--	-------------------------	---

d'une manière générale, l'ensemble de la pelouse de la RND est sous-pâturée (biomasse herbacée morte de brachypode haute et dense sur une grande partie de la surface)

au vu de la taille du site, pas de problèmes majeurs si ce n'est à l'extrême est (réf. LMD : 1b) et à l'extrême ouest (réf. LMD : 1a) de la pelouse où les semis et rejets ligneux ainsi que les ronciers prennent pas mal d'ampleur

#### 22a. Fiche du site « Tienne de Saumières »



## 22b1. Fiche du site « Tienne de Saumières













## 22b2. Fiche du site « Tienne de Saumières »



#### 22c. Fiche du site « Tienne de Saumières »

Superficie: 11,37 ha N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1288

Habitats présents:

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles ; Fourrés thermophiles calcaires ; Ourlets mésophiles et xéro-thermophiles Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

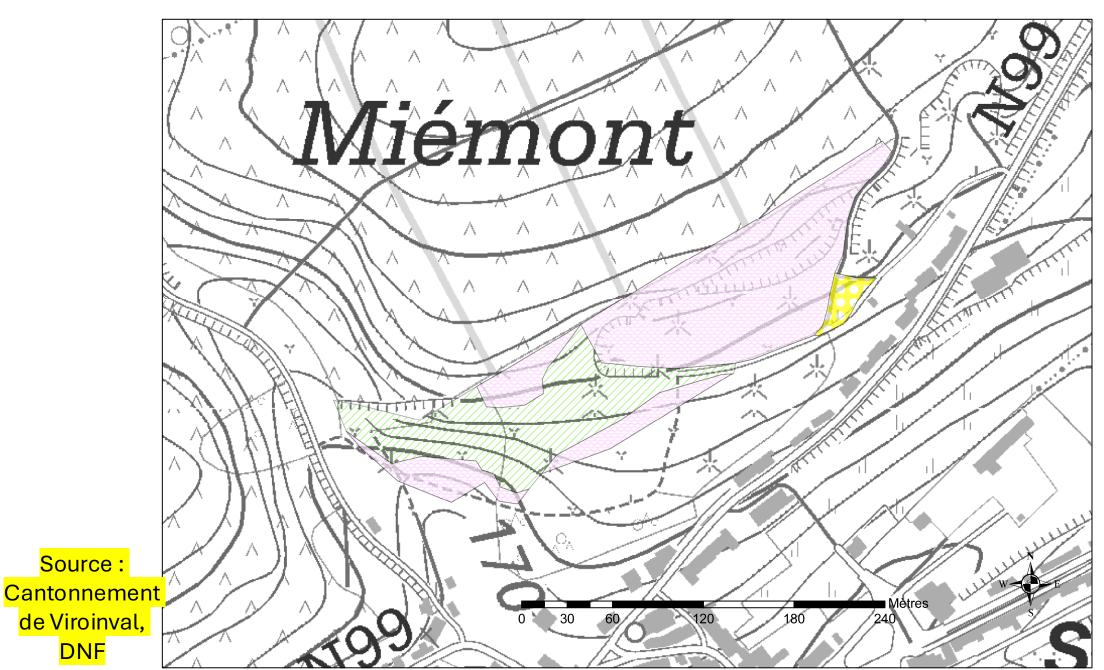
Formations à Calamagostris epigejos

Proportion approximative de pelouses : 6,4742 ha = 56,94 %

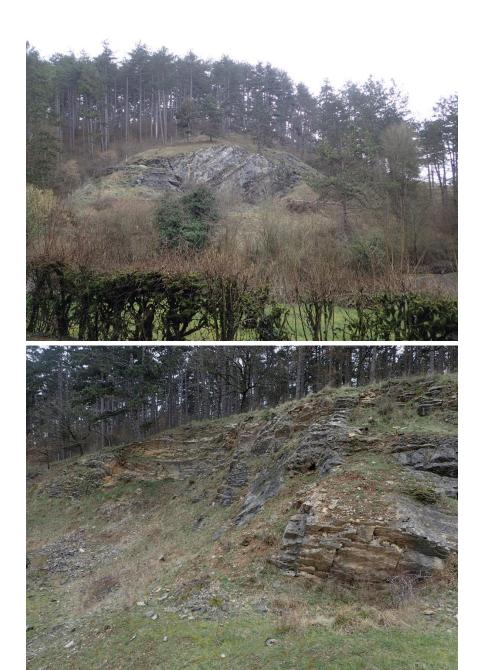
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

it u	Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage (avis global)	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	Gestion des ligneux (strate arbustive : ronciers, drageons de prunelliers, aubépines, rosiers sauvages) (avis global)	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
	Tienne de Saumières	état général moyen	d'une manière générale, une grande partie (3/5e?) des pelouses de la RND est sous-pâturée y compris dans le pré-bois (réf. LMD: 1): seuls le rebord sud et le versant exposé au sud, sous la ligne de rupture de pente, sont occupés par une pelouse xéro- à mésophile en bon état; au vu de la grande surface de pelouses pour cette RND et en fonction de la grande disparité observée dans la végétation herbacée, cela nécessiterait probablement de contenir le troupeau dans des sous-parcelles équipées de clôtures mobiles et de faire une rotation pour le pâturage, afin d'obliger le troupeau à pâturer l'ensemble du site de manière plus homogène ou plus efficace	état général moyen à assez bon	globalement et au vu de l'étendue du site, il n'y a pas de gros problèmes de semis et rejets ligneux surnuméraires si ce n'est quelques zones à drageons de prunelliers et jeunes fruticées à surveiller

#### 23a. Fiche du site « Niémont » ou « Miémont »



## 23b1. Fiche du site « Niémont » ou « Miémont »







## 23b2. Fiche du site « Niémont » ou « Miémont »







#### 23c. Fiche du site « Niémont » ou « Miémont »

Superficie: 2,76 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1346

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles; Fourrés thermophiles calcaires; Ourlets mésophiles et xéro-thermophiles

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Plantations de conifères en milieu calcaire (ou calcarifère) hormis celles en milieu humide ou en fond de vallée

marsault en bordure sud de la RND

Mises à blanc, clairières, trouées récentes en milieu calcaire mésique à xérique

Rochers et falaises

Niémont

Proportion approximative de pelouses : 1,5970 ha = 57,86 %

état général assez bon

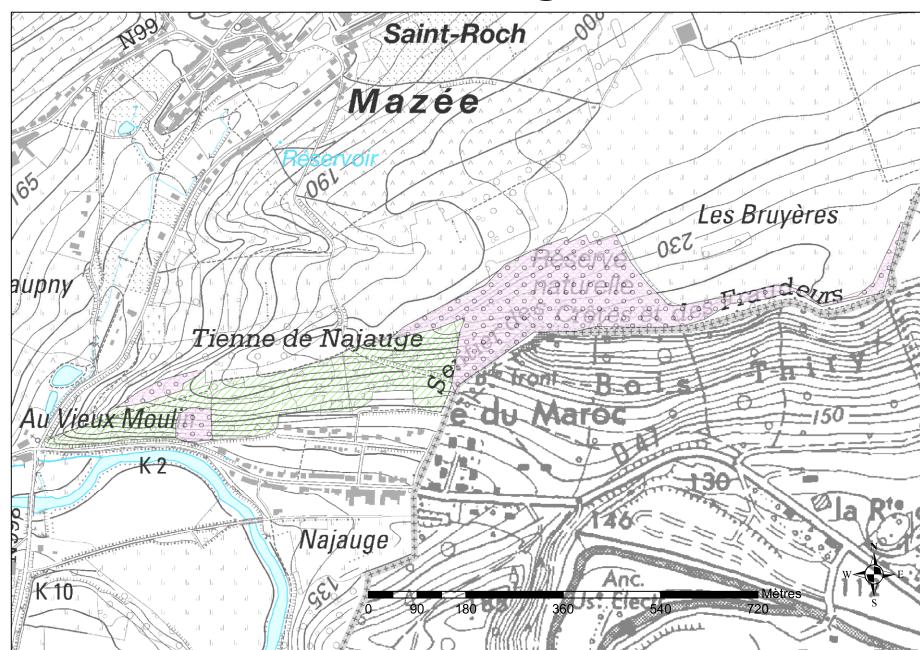
État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
		attention alâtum abîm ée par un abablic de soule		

état général assez bon

## 24a. Fiche du site « Tienne de Najauge » ou « Tienne des

bruyères »



Source:

Cantonnement
de Viroinval,
DNF

24b1. Fiche du site « Tienne de Najauge » ou « Tienne des

bruyères »











24b2. Fiche du site « Tienne de Najauge » ou « Tienne des bruyères »













# 24c. Fiche du site « Tienne de Najauge » ou « Tienne des bruyères »

Superficie: 15,09 ha

N° réf. DNF : 6267

N° SGIB: 1303

Habitats présents:

Pelouses siliceuses d'annuelles naines; Landes sèches et Sarothamnaies des plaines et des collines

Pelouses calcaro-schisteuses mésophiles et méso-xérophiles

Chênaies et chênaies-boulaies acidophiles

<u>Clairières buissonneuses</u>; <u>Fourrés rudéraux</u> et <u>Corylaies</u>

Rochers et falaises

Proportion approximative de pelouses : 5,3021 ha = 36 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

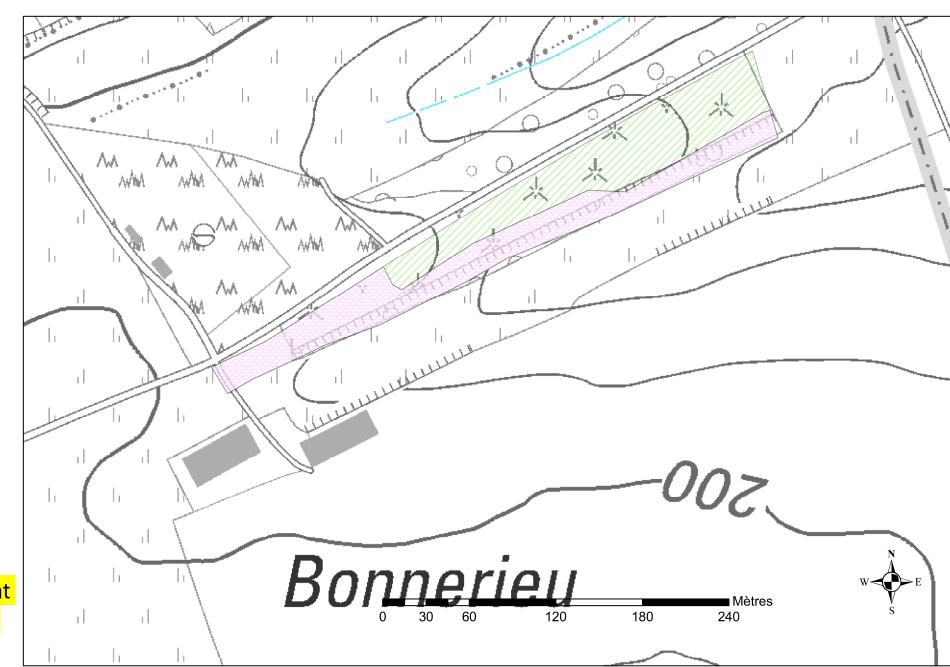
Eure des perouses upres suison de parurage 2025.					
	, 				
Noms des lieux-dits des sites		Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageons de prunelliers	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	

pelouse de pacée morte rande partie état général moyen à assez bon abondants mais quelques zones de ronciers à surveiller

état général moyen
Tienne de Najauge

d'une manière générale, l'ensemble de la pelouse de la RND est sous-pâturée (biomasse herbacée morte de brachypode haute et dense sur une grande partie de la surface)

#### 25a. Fiche du site « Bonnerieu »



Source:
Cantonnement
de Viroinval,
DNF

25b1. Fiche du site « Bonnerieu »





#### 25c. Fiche du site « Bonnerieu »

Superficie: 1,81 ha

N° réf. DNF: 6267

N° SGIB: 1315

Habitats présents:

Communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (+/- calcarifères)

Pelouses calcaires mésophiles et méso-xérophiles ; Fourrés thermophiles calcaires et Ourlets mésophiles

Chênaies-charmaies subatlantiques calciphiles

Fourrés sur sols neutroclines à acidoclines, frais et Fourrés rudéraux

Proportion approximative de pelouses : 1,028 ha = 56,8 %

État des pelouses après saison de pâturage 2023 :

Noms des lieux-dits des sites	État du site au niveau du pâturage ( <mark>avis global</mark> )	Zones du site où le pâturage doit être intensifié (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)	drageone de primelliere	Zones du site où la gestion de la strate arbustive doit être intensifiée (n° de parcelle cf. parcellaire LM. Delescaille)
Bonnerieu	état général assez bon	globalement, le pâturage de cette parcelle est assez bon	état général moyen à assez bon	c'est essentiellement aux extrémités occidentale et orientale de la réserve qu'un contrôle des ligneux (surtout aubépines et drageons de prunelliers) devrait être réalisé aussitôt que possible